



**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : le 1^{er} juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 27

N° DEL-2023-3-17

SEANCE DU 07 JUIN 2023

**Nature de l'acte :
Institution et vie
politique – Election de
l'Exécutif**

Présents : Mme BENIER, Maire

M. LABRANCHE, Mme JONES, Mme GIOVANNONE-EDWARDS, M. REGARD-TOURNIER, Mme LEON, Mme PIETRZYK, M. CARRY, Adjoints ;

**OBJET :
Maintien ou non des
fonctions d'Adjoint
suite à retrait de
délégation**

M. DESSAGNE, M. GUIOTON, M. ROMAND-MONNIER, Mme BECHTIGER, Mme LESQUERRE, Mme DOUAI, Mme LAROUX, M. DE VARREUX, M. MILLET, M. THOMAS, M. JOURDA, Mme DUMOLLARD, M. DE MARTEL, Mme VELASQUEZ, M. WATELET, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. LAVOUE, Adjoint au Maire, a donné pouvoir à Mme JONES.
M. BURLET, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à M. LABRANCHE.
Mme DUBURCQ, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à M. REGARD-TOURNIER.
Mme BONIFACIO, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à Mme BENIER.

Pour ampliation
Pour le Maire
et par délégation

Absents :

Mme BEN YOUSSEF-TAKATART, Conseillère Municipale.
M. ORSET, Conseiller Municipal.

Secrétaire de séance :

Mme BECHTIGER.

E X P O S E

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2122-18 et L.2122-20 ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 2021, par lequel le Maire a donné délégation de fonction et de signature à une adjointe, Madame Claire PIETRZYK, dans les domaines suivants :

- Préservation du patrimoine historique de la commune ;
- Prévention, préservation et amélioration du cadre de vie et de la propreté ;
- Développement des actions des embellissements de la ville avec les administrés ;
- Labels liés au cadre de vie : villes & villages fleuris, APICité...

Vu l'arrêté n°108 du 24 avril 2023 portant retrait d'une délégation de fonction et de signature à un adjoint ;

Considérant qu'il est nécessaire de préserver la bonne marche de l'administration municipale ;

Considérant que Madame Claire PIETRZYK a fait connaitre, par un e-mail en date du 15 avril 2023 adressé à Madame Muriel BENIER, Maire de la commune de THOIRY, son impossibilité à continuer d'exercer ses fonctions d'adjointe ;

Considérant qu'aux termes de l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, lorsque le Maire a retiré les délégations qu'il avait données à un(e) adjoint(e), le Conseil Municipal doit se prononcer sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions ;

Il est demandé au Conseil Municipal de prendre acte du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Madame Claire PIETRZYK, adjointe au Maire ; de se prononcer sur la nature du scrutin, public ou secret, et de décider du maintien ou non des fonctions de Madame Claire PIETRZYK, adjointe au Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU SA PRESIDENTE,

APRES AVOIR DELIBERE ET VOTE A L'UNANIMITE,

PREND ACTE du retrait d'une délégation de fonction et de signature à Madame Claire PIETRZYK, adjointe au Maire ;

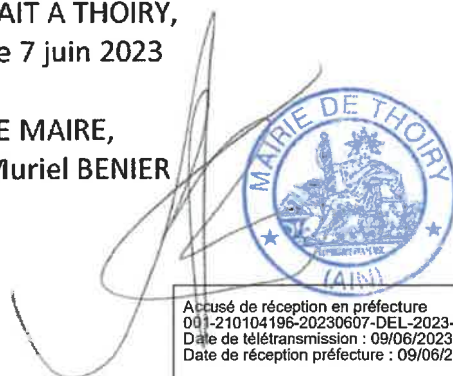
DECIDE de se prononcer par le biais d'un scrutin public ;

DECIDE de faire cesser les fonctions de Madame Claire PIETRZYK en tant qu'adjointe au Maire.

FAIT A THOIRY,
Le 7 juin 2023

LE MAIRE,
Muriel BENIER

Certifiée exécutoire le 09/06/2023
Après dépôt en préfecture de Bourg-En-Bresse
Et publication ou notification le 09/06/2023



Accusé de réception en préfecture
001-210104196-20230607-DEL-2023-3-17-DE
Date de télétransmission : 09/06/2023
Date de réception préfecture : 09/06/2023